



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Et des décisions du Maire prises par délégation

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2024

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

▫ Le Maire, par délégation, a accepté le devis suivant :

			HT	TTC
21/05/2024	Raccordement toilettes publiques	Patrick GROS	1 500.00€	1 800.00€
21/05/2024	Panneau sur feux	ALPES MARQUAGE	2 010.00€	2 412.00€
23/05/2024	Jardinières	HELIOGREEN	1 606.91€	1 928.29€
11/06/2024	Abattage orme, frêne et d'un érable	Mathieu JACQUARD	1 600.00€	1 920.00€

▫ Le Conseil Municipal approuve le plan de financement pour la création de trottoirs route de Bonnaz et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre des Amendes de Police.

▫ Le Conseil Municipal approuve l'admission en non-valeur de l'année 2021 (compte 6541).

▫ Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure et à signer tout document relatif à la cession des parcelles (route de Bonneville) pour la mise en place de trottoirs et d'un arrêt de transport en commun.

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

▫ Le Maire, par délégation, a renoncé au droit de préemption sur les biens suivants :

Parcelles	Propriétaire	Adresse	Bâtie / non bâtie
B 429	Consorts GOY	Route d'Arpigny	Bâtie
A1291 ET a1296	ARIAS	365 Route de Bonnaz	Bâtie

Affiché et Publié sur le site internet de la Commune le : 14 juin 2024